

## Vive le logement minimum en production bovine!

**Auteur (s) :** Alain Boily, agronome

**Nom de l'auteur, Organisme, Adresse du site Internet de l'organisme**

Pour commentaires : [alain.boily@agr.gouv.qc.ca](mailto:alain.boily@agr.gouv.qc.ca)

Cet article a déjà paru dans un autre média : Oui  Non

Parution : Si ce texte a déjà paru dans un autre média, indiquer lequel et quand

Dernière révision le : 1998

---

### **Pour un revenu maximum**

## **VIVE LE LOGEMENT MINIMUM EN PRODUCTION BOVINE !**

**Alain Boily, agronome**

Ce ne sont pas toutes les dépenses qui apportent des profits à l'entreprise. Les producteurs et productrices débutant investissent souvent trop en machinerie, équipement et bâtiment. Ils limitent ainsi leur marge de manoeuvre pour acquérir des animaux et des fourrages.

Une solution : **le concept de logement minimum**. Ceci réfère à des installations minimales pour abriter les animaux contre le vent et la pluie. Un troupeau de 50 vaches à boeuf peut libérer 30 000 \$ si on réduit les coûts de construction.

Lorsqu'il est question de choisir un abri, en production vache-veau, il y a cinq critères à considérer:

- . faible coût d'investissement par vache
- . facilité du travail nécessaire pour l'alimentation
- . flexibilité dans le choix des dates de vêlages
- . la santé du troupeau
- . possibilité d'accroître le troupeau sans de gros investissements

L'hivernement en boisé y répond très bien, il est cinq fois moins dispendieux, par vache, qu'un bâtiment chaud : 327 \$ par rapport à 1 775 \$.

Il est parfaitement logique d'utiliser les bâtiments déjà sur votre ferme... mais plus de 60 vaches attachées dans un bâtiment représente une somme de travail énorme pour une seule personne. Il faut voir quelle augmentation de troupeau est prévue d'ici trois, cinq ou dix ans avant d'arrêter son choix sur un bâtiment ou un site donné. Quels sont les règlements du ministère de l'Environnement ? De quelle façon protéger les animaux contre les vents, les courants d'air, l'humidité, la boue ? L'alimentation et la manutention du fumier seront-ils faciles ?

Un boisé de conifères situé à proximité de la ferme principale est un choix intéressant : il suffit d'aménager une clairière sur un sol bien drainé afin d'installer les mangeoires et de clôturer les meilleurs ilots de boisé afin de les protéger du piétinement des animaux. Pour un troupeau de 30 vaches avec leurs veaux, une surface de 1,50 acre est nécessaire. Sur une superficie plus grande, on peut déplacer les mangeoires plus souvent pour ne pas endommager le site de façon permanente.

Lors de l'établissement d'un nouveau site d'hivernement, une distance de 75 à 100 mètres doit séparer celui-ci d'un point d'eau. S'il y en a un, il servira à l'abreuvement; éviter le plus possible l'accès direct. Il est préférable de détourner le cours d'eau dans un abreuvoir et d'y bétonner les abords.

Vous devez avoir un chemin d'accès praticable en tout temps de l'année pour amener les fourrages. Il est même souhaitable d'entreposer les aliments près de l'aire d'hivernage.

Il est indispensable de prévoir un abri pour les vêlages et surtout pour les jeunes veaux selon la période de vêlage (automne et hiver).

Un groupe de producteurs du Lac Saint-Jean s'est montré satisfait de la technique. C'est un moyen peu dispendieux de varier la taille du troupeau. Les vêlages du 15 août (vêlages d'automne) sont préférables avec l'hivernage en boisé parce que le veau se défend mieux contre le froid. Par contre la vache est dans son pic de production laitière durant l'automne, il importe alors que le fourrage servi soit de bonne qualité afin que le veau profite bien.

## COÛT D'AMÉNAGEMENT D'UN BOISÉ

	30 VACHES	60 VACHES	100 VACHES
	\$	\$	\$
<b>Chemin d'accès</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
<b>Abreuvement</b>	<b>1000</b>	<b>1500</b>	<b>2000</b>
<b>Clôtures</b>	<b>400</b>	<b>600</b>	<b>800</b>
<b>Abri mobile pour veaux</b>	<b>1000</b>	<b>1500</b>	<b>2500</b>
<b>Mangeoir, site d'entreposage des aliments</b>	<b>600</b>	<b>1000</b>	<b>1500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3500</b>	<b>5100</b>	<b>7300</b>
<b>Coût par vache</b>	<b>117</b>	<b>85</b>	<b>73</b>
<b>Bâtiment de service (pour vêlage et corral \$103/m<sup>2</sup>)</b>	<b>11,500</b>	<b>14,500</b>	<b>21,000</b>
<b>Coût/vache (incluant bâtiment de service)</b>	<b>500</b>	<b>327</b>	<b>283</b>

## COMPARAISON DES COÛTS DES DIFFÉRENTS TYPES DE BÂTIMENTS

(PAR VACHE)

	30 VACHES	60 VACHES	100 VACHES
	\$	\$	\$

<b>Etable chaude (neuve)</b>	<b>1775</b>	<b>1775</b>	<b>1775</b>
<b>Ancienne étable chaude transformée en étable froide avec cour extérieure</b>	<b>164</b> (45 vaches)	---	---
<b>Etable solaire</b>	<b>1,058</b>	<b>958</b>	<b>868</b>
<b>Etable froide fermée</b>	<b>933</b>	<b>916</b>	<b>830</b>
<b>Etable froide avec cour extérieure</b>	<b>566</b>	<b>487</b>	<b>420</b>
<b>Hivernage dans un boisé avec bâtiment de service</b>	<b>500</b>	<b>327</b>	<b>283</b>
<b>Hivernage dans un boisé sans bâtiment de service</b>	<b>117</b>	<b>85</b>	<b>73</b>

Réf./ Réseau d'essai Lac St-Jean, Charlevoix (1990 à 1993)

### **AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS D'HIVERNER DANS UN BOISÉ**

<b>AVANTAGES</b>	<b>INCONVÉNIENTS</b>
------------------	----------------------

<b>Coûts d'investissement faibles (si on possède au départ un bâtiment de service)</b>	<b>Nécessite que les meilleures zones boisées soient protégées à l'aide de clôtures</b>
<b>Pas d'entretien ou presque</b>	<b>Distance à parcourir pour les soins aux animaux</b>
<b>Plus de souplesse pour diviser les groupes (clôtures)</b>	<b>Chemin d'accès requis accessible par tous les temps</b>
<b>Permet de garder beaucoup d'animaux à peu de frais</b>	<b>Confort de l'éleveur affecté</b>
<b>Peu ou pas de litière, excepté pour les jeunes veaux</b>	<b>Surveillance plus difficile du troupeau par l'éleveur</b>
<b>Les vaches sont en meilleure forme car elles font plus d'exercice</b>	<b>La présence de prédateurs peut être un problème pour les jeunes veaux (coyotes, chiens errants)</b>
<b>Expansion facile et à coût minimum (plusieurs saisons de vêlage)</b>	
<b>S'inscrit très bien en complémentarité de facilités déjà existantes</b>	<b>Nécessite un endroit sec pour les périodes de gel et de dégel (cour d'écorce, autre site...)</b>
<b>Peut permettre une autre activité (semi-finition ou finition) par l'espace libéré aux bâtiments principaux</b>	<b>Amenée d'eau requise (avec abreuvoir non chauffé, + de 30 vaches)</b>
	<b>Pertes de fourrages peuvent être plus grandes</b>
	<b>20% du fumier plus difficilement récupérable</b>

Adapté de: Colloque sur la production vache-veau 1993

Photo montrant des bovins de boucherie dans la neige avec aucune vignette